



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

TG n°89



30 avril 2010

La retraite, indemnités de retraite dans le colimateur !

LE gouvernement réfléchirait à une décote liée à l'âge, pour pousser les salariés à faire valoir leurs droits à la retraite à 62 ou 63 ans, voir plus tout en conservant un âge légal de départ à la retraite à 60 ans, pour satisfaire les syndicats.

Concernant les retraites, le catastrophisme n'est pas de mise !

Au-delà des manifestations du 1er mai, nous devons nous préparer à mener des actions interprofessionnelles de grande ampleur. Nous devons imposer le refus d'un recul de l'âge légal de départ en retraite ou d'un nouvel allongement des durées de cotisation, seules solutions actuellement retenues par le gouvernement.

Pourtant d'autres solutions existent, notamment le relèvement des cotisations patronales, l'arrêt du bouclier fiscal, le paiement des dettes de cotisations patronales mais aussi du gouvernement, la suppression du plafond de sécurité sociale etc.....

Si l'on prend le scénario le plus défavorable du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), il faudrait 3 points de PIB supplémentaires (la totalité de la richesse produite) à l'horizon 2050, soit une augmentation de 10,4 points de cotisations lissée sur 40 ans, soit 0,26 point par an.

COMMENT peut-on expliquer que plus nous partirons tard en retraite, et moins nos jeunes seront embauchés.

Mais il y a bien d'autres luttes dans le secteur privé : industrie, chimie, nettoyage, commerces, services, transports, etc., partout, les travailleurs (euses) se battent pour défendre leur emploi, revendiquer de meilleures conditions de travail, une augmentation de leurs salaires.

L'ACTUALITE NOUS LE RAPPELLE : Les patrons empochent durant des années de l'argent public au titre des « aides à l'emploi », avant de licencier. **Ils renforcent la précarité, la flexibilité, détériorent les conditions de travail « pour sauver l'entreprise »** disent-ils, avant de fermer et licencier !

AU DELA DU "PROBLEME" RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite dans le collimateur

NON seulement le gouvernement de SARKO essaiera par tous les moyens d'allonger l'âge de départ à la retraite ou la durée de cotisations, mais en plus il se penche sur les indemnités de départ en retraite.

VU DANS LA PRESSE : l'entourage du ministre du Travail, on confirme qu'une " réflexion est en cours sur le fait de savoir s'il faut ou pas maintenir les exonérations fiscales et sociales pour les indemnités de départ en retraite dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi pour les entreprises en bonne santé financière. Selon le Gouvernement ". " Si une entreprise veut verser un bonus lors du départ en retraite, c'est son droit, mais ce n'est pas au contribuable de payer ".

CE du 28 avril 2010

CERTAINS SYNDICATS ont du mal à comprendre la position de SUD concernant les votes pour le chômage en CE.

Avis sur le chômage de mai : SUD donne un avis négatif, pourquoi ?

- **Un syndicat** qui se respecte ne peut voter POUR du chômage, ou même donner un avis positif, car le chômage c'est l'anti chambre des plans sociaux , puis des fermetures d'usine avec tous les drames qui en découlent, l'actualité nous le rappelle chaque jour.

Avis sur l'APLD (Activité Partielle de Longue Durée) SUD a donné un avis positif pourquoi ?

- Il ne s'agissait pas de voter pour ou contre du chômage mais bien pour le montant de l'indemnisation pendant un chômage forcé. Depuis la crise, l'indemnisation est passée de 65% à 75%, sachant que bien qu'ayant émis un avis contre le chômage, les votes POUR sont largement majoritaires, SUD ne peut pas voter car il n'a pas d'élu de CE titulaire, il ne peut donc que donner un avis. Personne n'aurait compris que SUD soit contre une indemnisation à 75% alors que nous savons pertinemment que la Direction imposera ses choix car elle a **SA** majorité en CE.

A SAVOIR : avec une activité actuelle de 1200 véhicules produits par jour, en ce moment, nous n'avons que 505 commandes journalières, c'est-à-dire que nous produisons 695 véhicules de trop par jour. Pour SUD, **il conviendrait de ne pas mettre à mi cadence le flux B, mais bien de réduire significativement les temps de cycle tout en gardant le même nombre de personnel**, cela aurait pour conséquences directes de réduire sérieusement le nombre de véhicules produits **mais aussi d'améliorer les conditions de travail** en tournant moins vite. Car avec 695 véhicules de trop par jour, nous fabriquons notre propre chômage.